

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 25 mars à 18h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Guillaume CRISPYN, Maire.

Date de la convocation : 18/03/2022

Etaient présents, M. Guillaume CRISPYN, Maire ; Mme Julie CLEMENT (pour partie) Adjointe, M. Alain DEYRAT, Adjoint ; M. Nicolas FRADETAL, M. Frédéric MIGEON ; Mme Ludmilla PRADON, M. Grégory ROUBY

Etaient absents : M. Pierre ACCAMBRAY ; M. Mathieu BELLARD, Mme Julie CLEMENT (pour partie : pouvoir à Mme Ludmilla PRADON) ; M. Clément MORENO (pouvoir à M. Frédéric MIGEON) ; Mme Anne-Sophie RODRIGUES (pouvoir à M. Alain DEYRAT)

Secrétaire de séance : Mme Ludmilla PRADON

La séance est ouverte à 18h01.

### **Compte de Gestion et Compte Administratif 2021 - Commune**

M. le Maire fait lecture et précisions du compte de gestion et compte administratif de la commune qui présentent les résultats suivants :

#### **Commune :**

Section de Fonctionnement Dépenses : 210 298.04 € - Recettes : 273 676.56€

Section d'Investissement Dépenses : 97 366.84€ - Recettes : 31 803.61€

Arrivée de Mme CLEMENT à 18h10.

Soumission au vote du compte de gestion de la commune : vote à l'unanimité.

Sortie de M. le Maire pour permettre au conseil de voter le compte administratif de la commune.

Le compte administratif est soumis au vote par M. DEYRAT : vote à l'unanimité des présents.

### **Compte de Gestion et Compte Administratif 2021 - Assainissement**

Les comptes de gestion et administratif d'assainissement sont lus et expliqués avant d'être soumis à l'approbation du Conseil par M. le Maire : vote à l'unanimité.

#### **Assainissement :**

Section d'Exploitation Dépenses : 16 343.19€ - Recettes : 11 299.20€

Section d'Investissement Dépenses : 10 997.37€ - Recettes : 12 902.95€

Départ de Mme CLEMENT 18h20.

### **Affectation des résultats Commune et Assainissement**

M. le Maire demande l'approbation du conseil quant à l'affectation des résultats pour les comptes de la commune et d'assainissement.

Les affectations des résultats sont les suivantes :

**Commune :**

Excédent de fonctionnement reporté (002) : 79 284.17€

Déficit d'investissement reporté (001) : 78 676.35€

Couverture du besoin de financement en Investissement (1068) : 153 628.41€

**Assainissement :**

Excédent d'exploitation reporté (002) : 424.00€

Excédent d'investissement reporté (001) : 2 274.94€

M. le Maire présente le budget.

Un aparté est fait pour informer le conseil que la Commune est en attente de devis pour l'allée de l'école qui doit être améliorée en termes de propreté et d'accessibilité.

**Emprunt à court terme**

M. le Maire demande l'autorisation du Conseil de souscrire un emprunt à court terme d'un montant de 80 000 € sur 2 ans auprès du Crédit Agricole pour un montant de frais de 340€/an. Cet emprunt servira à avancer le montant de la TVA des travaux et sera remboursé avec le retour de la FCTVA.

**Vote des taxes**

Vote des taxes communales, sur proposition de M. le Maire le Conseil adopte un maintien des taxes aux taux précédents. A savoir, TFB 27.87% et TFNB 60.71%.

**Vote des subventions aux associations**

Vote des subventions aux associations : le Conseil donne son accord à l'unanimité pour le maintien en l'état des subventions.

**Vote des budgets Assainissement-Commune**

Le budget primitif 2022 de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à hauteur de 333 405.17€. En section d'investissement il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 685 442.87€ (en incluant les restes à réaliser de 2021)

Le budget primitif 2022 de l'assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes d'exploitation à hauteur de 16 422.63€. En section d'investissement il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 15 177.89€.

Les budgets sont approuvés à l'unanimité.

**Transfert de compétences au Syndicat Mixte Sioule et Morge**

M. le Maire explique les avantages (en termes d'heures de travail et de coût) et l'inconvénient (augmentation de la facture des très petits consommateurs) du transfert de compétences.

Le conseil fait une déclaration de principe favorable en faveur du transfert, la délibération est reportée en attendant de connaître les conditions exactes.

### **Eclairage public Chabrépine**

Le conseil émet une délibération pour acceptation du devis du SIEG.

### **Questions diverses :**

Point urbanisme : 1 déclaration préalable d'installation de panneaux photovoltaïques dans le Bourg.

Eolien : concertation 145 réponses : 128 Contre, 12 Pour, 5 ont besoin de plus d'infos.

Suite à cette concertation, le conseil pendant sa mandature ne proposera pas de projet éolien et s'opposera à tout projet porté par un quelconque développeur.

La commune a obtenu le label cristal : label employeur partenaire des sapeurs-pompiers.

La communauté de communes CSM souhaite partitionner la commission voirie/bâtiments. Pour la voirie, Nicolas Fradetal sera référent et M. Alain Deyrat pour ce qui concerne les bâtiments.

Pour information : un agent de la commune sera en stage du 04 au 16/04.

Chasse aux œufs organisée le 17/04. A l'issue de la chasse, tous les habitants seront invités à un moment de convivialité.

M. Frédéric Migeon explique que la Commission Enfance et Jeunesse a décidé d'axer son travail selon 5 axes dont un pôle enfance (à noter : 70% des assistantes maternelles du secteur de Combronde sont en fin de carrière); un pôle ado, un pôle écoles ; un pôle mobilité.

Un panneau d'affichage a été installé aux Brayards et un autre aux Lesbres.

La séance est levée à 20h40.

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 13/05 à 18h00.